

De : Service Communication - Communauté de communes du Clermontais

Pour : Information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE



CENTRE aquatique DU CLERMONTAIS **Téléthon**
Samedi 6 décembre 2014
de 14h à 19h30

Fils rouges :
Marathon aquatique de 14h à 19h
Record à battre : 125 km
Aquathlon de 14h à 19h

Animations à thèmes :
Ateliers découverte : sauvetage, savoir nager, parcours aménagé, de 14h à 19h
Cours de 0 intervention, de 14h à 17h
Cours de expérimentation et perfectionnement nautique, de 15h à 18h
Expériences de plongée, de 15h à 18h
Ateliers de associations avec la FNMNS, de 15h à 18h
Visites techniques de l'établissement à 15h, 16h et 17h
Séances de relaxation, de 18h à 19h

Espace ludique :
Ateliers ateliers sur différents supports (papier, tissu, etc.). Tarif : 0,50€
Ateliers maquillage (maquillage utilisé en natation synchronisée). Tarif : 1€

En partenariat avec :

Tarif : 2€ / entrée
Buvette
- Boissons (fraîches et chaudes)
- Crêpes et gâteaux

L'intégralité des recettes sera reversée à l'AFM Téléthon

www.clermontais.com
AFMTELETHON **SETO 2014**
INNOVER POUR GUÉRIR

Téléthon 2014, tous solidaires au Centre aquatique du Clermontais

Samedi 6 Décembre 2014, de 14h à 19h30, le Centre aquatique du Clermontais, en partenariat avec le Club des Dauphins, la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport (FNMNS) et l'association Clermontaise de plongée sous-marine, se mobilise pour récolter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Depuis 1986, date de création du premier Téléthon, une mobilisation exceptionnelle et un élan de solidarité unique avec ses 5 millions de participants, donnent à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat pour vaincre la maladie.

Partenaire de l'événement depuis son ouverture en 2011, le Centre aquatique du Clermontais organise une journée de solidarité, de sport et de rencontre **le samedi 6 décembre 2014 de 14h à 19h30**. Le Club des Dauphins, l'association Clermontaise de plongée sous-marine et la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport (FNMNS) apporteront leur contribution à ce rendez-vous qui se veut sportif, convivial et festif.

Dans le cadre de son Agenda 21, la Communauté de communes du Clermontais et son Président Jean-Claude Lacroix se sont engagés pour structurer et étendre les actions à vocation sociale et solidaire. En participant à la 28^{ème} édition du Téléthon, le Centre aquatique du Clermontais montre son implication dans une manifestation d'envergure et témoigne de son soutien aux familles touchées par la maladie.

Un tarif unique et des fonds intégralement reversés à l'AFM-Téléthon

Le droit d'entrée pour cette journée est fixé à 2€, tarif unique. Un espace ludique et une buvette proposant des crêpes et des boissons chaudes et fraîches, organisés par le club des Dauphins, contribueront à la récolte de fonds supplémentaires. L'intégralité des recettes sera reversée à l'AFM-Téléthon pour sa lutte contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Le programme de l'événement

Parmi les temps forts de cette manifestation, le « marathon aquatique », en fil rouge de 14h à 19h, ouvert à tous, nageurs amateurs ou avertis, petits et grands, qui auront pour but de se relayer pour parcourir la plus grande distance et battre le record de 125 km, établi en 2013. Une nouveauté cette année, le lancement du premier fil rouge « Aquabike », de 14h à 19h, dans le bassin ludique.

Tout au long de la journée des animations à thème (ateliers découverte, course d'orientation, visites techniques de l'établissement, séances de relaxation) permettront à chacun d'apprendre, de découvrir, de se perfectionner tout en contribuant, à son niveau, aux avancées techniques et médicales impulsées par le Téléthon.

Un espace ludique, composé d'un atelier dessins sur supports papier ou tissu (tarif : 0,50€) et d'un atelier de maquillage avec du maquillage utilisé en natation synchronisée (tarif : 1€), agrémentera cette journée festive.

Fils rouges :

- Marathon aquatique et Aquabike de 14h à 19h

Animations à thèmes :

- Ateliers découverte, sauvetage, savoir nager, parcours aménagé, de 14h à 19h
- Course d'orientation, de 14h à 17h
- Conseil, expérimentation et perfectionnement natatoire, de 15h à 18h
- Baptêmes de plongée, de 15h à 18h
- Ateliers de secourisme avec la FNMNS, de 15h à 18h
- Visites techniques de l'établissement à 15h, 16h et 17h
- Séance de relaxation, de 18h à 19h

Espace ludique :

- Atelier dessins sur différents supports (papier, tissu, etc.). Tarif : 0,50€
- Atelier maquillage (maquillage utilisé en natation synchronisée). Tarif : 1€

Pour en savoir plus : l'Association française contre les myopathies

Les principales missions de l'Association française contre les myopathies (AFM) consistent à innover scientifiquement, médicalement, socialement et technologiquement afin de guérir et d'aider les malades.

L'AFM-Téléthon est un pionnier dans la recherche et l'amélioration du quotidien des malades.

Guérir grâce à des traitements innovants

Dès sa création en 1958, l'AFM-Téléthon a placé le soutien à la recherche et la découverte de traitements innovants au cœur de son action.

L'Association est devenue un acteur majeur du développement des **biothérapies pour les maladies rares**, des traitements en rupture avec la pharmacologie classique. Ces thérapies, qui utilisent les gènes ou les cellules, bénéficient à **la médecine toute entière**.

Au-delà du soutien apporté à plusieurs centaines de projets de recherche et jeunes chercheurs chaque année – appels d'offres propres ou en partenariat avec d'autres associations - l'AFM-Téléthon a créé ses propres laboratoires de recherche fédérés au sein de l'Institut des biothérapies des maladies rares.

Aider au quotidien

Comme pour la recherche, l'AFM-Téléthon privilégie l'innovation dans les domaines social et technologique. Toutes ses actions visent un même objectif : **améliorer la vie des malades en attendant la guérison**.

Des malades atteints de **maladies neuromusculaires**, jusqu'alors condamnés, ont gagné en espérance et en qualité de vie.

L'AFM-Téléthon est pionnière dans l'accompagnement de proximité (création du métier de référent parcours de santé et des services régionaux), dans la **défense des droits des personnes en situation de handicap**, dans la création de lieux de répit pour les aidants et les malades. Elle initie aussi **le développement de technologies innovantes** pour une plus grande autonomie des personnes en situation de handicap : robotique, domotique, dispositif d'interprétation du mouvement...

L'Association s'est enfin battue pour la reconnaissance des maladies rares en créant la Plateforme maladies rares. Elle en a fait une priorité de santé publique en obtenant les premier et deuxième Plan national maladies rares.

En 27 ans, l'AFM a engagé, grâce aux dons du Téléthon, marathon télévisé de 30h pour récolter des fonds, trois grandes révolutions qui ont permis de remporter de nombreuses victoires sur la maladie. Une révolution génétique, une révolution sociale, pour changer notre regard sur le handicap et faire émerger les maladies rares, et enfin une révolution des biothérapies pour avancer toujours plus vite vers la guérison !

Infos pratiques – Téléthon 2014 : Centre aquatique du Clermontais - 04 99 91 49 39

Contact presse : Katia Baude - Service communication de la Communauté de communes du Clermontais - 04 67 88 95 50

Toute l'actualité et les communiqués de presse de la Communauté de communes du Clermontais sont sur le site internet : www.cc-clermontais.fr